ASSEMBLÉE NATIONALE
Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Florence PAVAGEAU
Délégation régionale du groupe La Poste
6 boulevard de la Marne
76035 ROUEN cedex 1

Le Havre, le 3 mars 2020.

Objet : *Bureau de poste du Rond-Point*

Madame la Déléguée Régionale,

Je me permets de vous relayer mon étonnement suite à l'annonce de menaces de fermetures sur le temps du midi du bureau de Poste du Havre Rond – Point au Havre.

Ce bureau étant situé en Quartier Prioritaire de Ville, les modifications des horaires d'ouverture sont soumises à autorisation du Maire. Aussi je l'ai interpellé afin qu'il renonce à une telle autorisation.

En effet, ce bureau est situé en plein centre, sur une rue principale et structurante de la ville. Il accueille un public très nombreux et divers. Rares sont les moments où le bureau est vide, et l'on y compte toujours une grande affluence. La fermeture sur le temps du midi va mécontenter encore de nombreux usagers, dont je fais d'ailleurs partie. Ma permanence parlementaire dépend en effet de ce bureau de Poste.

On comprend aisément que pour de nombreux usagers qui ne peuvent se rendre dans le bureau de Poste le reste de la journée, l'ouverture sur le temps du midi offre de vraies possibilités d'aller chercher des courriers recommandés, des colis, effectuer des opérations bancaires, etc.

Le public salarié, et les commerçants seront fortement impactés par cette décision.

Légitimement les agents eux-mêmes sont défavorables avec cette réorganisation. Cette dernière sera source de surcharge de travail sur le reste de la journée, et également d'un climat délétère au sein de ce bureau, les usagers exprimant une exaspération face aux horaires d'ouverture peu pratiques et au temps d'attente qui s'allongent.

Compte tenu de l'activité générée dans ce bureau et le rôle auprès de la population, je vous propose de réétudier la modification des horaires d'ouverture et la réorganisation de ce bureau.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée Régionale, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Paul LECOQ